



HAL
open science

Les caractéristiques géopolitiques de la Pologne

Gérard-François Dumont, Pierre Verluise

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Pierre Verluise. Les caractéristiques géopolitiques de la Pologne. Géopolitique de l'Europe, Armand Colin/Sedes, pp.287-299, 2014, 978-2-301-00419-2. halshs-01986855

HAL Id: halshs-01986855

<https://shs.hal.science/halshs-01986855>

Submitted on 19 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 14

Les caractéristiques géopolitiques de la Pologne

Gérard-François Dumont
Pierre Verluise

11 novembre 1918	Après une disparition de 123 ans, la Pologne renaît.
1999	La Pologne devient membre de l'Otan.
1 ^{er} mai 2004	La Pologne adhère à l'Union européenne.
2008	L'exécutif polonais laisse planer un doute sur sa ratification du traité de Lisbonne. Mais, après sa ratification par les deux chambres polonaises (Diète et Sénat), le président Lech Kaczynski signe le traité le 10 octobre 2009.
10 avril 2010	Le président polonais Lech Kaczynski meurt à Smolensk dans un accident d'avion, avec une partie des responsables polonais de premier plan, alors qu'il se rendait à une commémoration du massacre de Katyn.
2008-2014	L'économie de la Pologne résiste nettement mieux que la moyenne des pays européens à la crise économique et affiche des résultats fort enviables.

La Pologne est le 6^e pays de l'UE par sa superficie et sa population¹. C'est le plus étendu et le plus peuplé des treize nouveaux États membres de 2004, 2007 et 2013². Il s'agit donc du NEM le mieux doté en voix au Conseil et en députés au Parlement européen. Certes, son PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) atteint seulement 66 % de celui de l'espace UE-28 base 100 (2013), mais il s'améliore, d'autant que la Pologne est le premier pays bénéficiaire de la politique régionale communautaire. Entre 2007 et 2014, la Pologne est le pays membre de l'UE dont le PIB par habitant en SPA a le plus augmenté (UE=100). S'appuyant sur son poids démographique relatif - puisqu'elle fait partie des six « poids lourds » de l'UE, avec l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne - la Pologne affiche une ambition géopolitique. Elle n'est pas entrée dans l'Otan (1999) et encore moins dans l'UE (2004) pour y faire de la figuration. Son intégration influence notamment les relations de l'Europe communautaire avec les États-Unis, la Russie, l'Ukraine ou la Biélorussie.

1. Gérard-François Dumont, Flament Régis « La Pologne, le « géant » de l'élargissement », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.
2. Gérard-François Dumont, « Le cinquième élargissement démographique de l'Union européenne », *Population & Avenir*, n° 661, janvier-février 2003.

1. Un héritage historique marqué par la géographie

La Pologne se caractérise d'abord par une relation particulière à l'histoire et une relation complexe avec l'Union européenne. En outre, ce pays entend défendre un projet géopolitique.

A. Une histoire heurtée et prégnante

Après avoir été longtemps attaché de Défense français à Varsovie, Jean-Sébastien Tavernier¹ a répondu à une demande d'entretien que nous reprenons ici pour l'essentiel. « Il importe de poser d'emblée un postulat : l'Histoire occupe une place essentielle dans les consciences polonaises. Ayant passé six ans en Pologne, j'ai été frappé en de multiples occasions par le rôle qu'elle jouait dans le conscient et le subconscient polonais. La Pologne est le seul pays européen qui a cessé d'exister pendant 123 ans, de 1795 à 1918 – à la suite des partages entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche – avant de renaître une deuxième fois, le 11 novembre 1918. Pendant plus d'un siècle, la Pologne a donc disparu de la carte du monde. Le seul pays qui ait refusé ce partage était la Turquie : lorsque le Sultan recevait les ambassadeurs, il restait toujours un fauteuil destiné à l'ambassadeur de Pologne. Traditionnellement, le Sultan demandait : "Et l'ambassadeur de Pologne, que devient-il ?" On lui répondait rituellement : "Il a été empêché." Alors seulement la réunion commençait.

L'Histoire reste donc une des composantes fondamentales de la culture des Polonais. D'ailleurs, grâce à cette prégnance de l'Histoire, un État polonais – qui n'existait pas le 10 novembre 1918 – a pu renaître le lendemain. La conscience nationale a fait son œuvre. Les Polonais sont fiers de leur identité polonaise et même les émigrés depuis trois générations gardent au sein de la diaspora ce sentiment d'appartenance nationale. Ils cultivent cette identité. La littérature, vecteur de la culture, a joué à cet égard un rôle majeur lorsque la Pologne était partagée.

Les Polonais connaissent non seulement leur propre Histoire, mais aussi celle d'autres pays comme la France, alors que peu de Français connaissent l'histoire de la Pologne. Il en découle que, dans les relations de la Pologne avec les autres États, l'Histoire demeure toujours présente en toile de fond. Alors président de la République polonaise, M. Kwaśniewski, a rappelé que les Français n'étaient pas venus en 1939 pour défendre Gdańsk (Dantzig). Les Polonais vivent leur Histoire, tous les jours. Cela explique certaines de leurs attitudes. Après 1918, la Pologne a connu vingt ans d'une démocratie "ferme". Puis, de 1939 à 1945, une nouvelle disparition de la Pologne sous les occupations nazie et soviétique. Après 1945, la Pologne est contrainte à un régime communiste sous la coupe de l'Union soviétique jusqu'en 1989. Elle n'existe à nouveau libre et indépendante que depuis cette date. Cette histoire heurtée signifie que, de 1795 à 1989, aucune classe politique polonaise n'a véritablement exercé le pouvoir. La droite en a été exclue depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à cette date et la gauche prenait ses ordres à Moscou. Ainsi, même celle-ci n'a pas vraiment exercé l'art de gouverner. Une des difficultés de la Pologne d'aujourd'hui provient du fait qu'elle n'a pas de véritable expérience de la démocratie sur la durée. Si la démocratie française n'est pas parfaite, elle se construit cependant depuis plus de 200 ans. Quelle que soit la qualité des personnes, on ne rattrape pas deux siècles en deux décennies ! Il faut du temps. »

1. Jean-Sébastien Tavernier, « La Pologne, un singulier pays membre », entretien avec Pierre Verluise, mars 2007, <http://www.diploweb.com/forum/pologne07031.htm>

Que le « désir d'Europe » soit fort en Pologne n'empêche pas que la relation à l'Union européenne soit complexe.

B. La volonté d'être à la fois patriote et européen

Pour la plupart des Polonais, le retour de leur pays dans le camp occidental, c'est-à-dire dans l'Otan et l'UE, était un dû car leur histoire appartient à l'évidence à la civilisation occidentale. Pour autant, leur relation à l'UE est complexe.

« Ayant assuré sa sécurité en devenant membre de l'Otan en 1999, le projet géopolitique polonais de 2004 était simple, ce qui ne signifie pas qu'il était dénué de bon sens, explique J.-S. Tavernier. Les Polonais souhaitaient que le pays occupât toute la place à laquelle il aspirait au sein de la communauté. Ils voulaient vivre à l'occidentale, libres et prospères. Leur objectif était de rattraper leur retard le plus vite possible. C'est pourquoi la Pologne – et tout particulièrement sa classe politique – souhaitait rejoindre aussi l'Union européenne.

Cette double appartenance lui permettrait en effet de jouir à la fois de la croissance [économique] et de se protéger. D'où le désir de tirer profit de l'appartenance à l'Europe tout en demeurant "la Pologne". En effet, les Polonais sont très patriotes. Cette ambiguïté se traduit dans la vie politique par la présence [début 2007] au gouvernement de deux mouvements nationalistes, la Ligue des familles polonaise (LPR) et Autodéfense (Samoobrona) qui ne cachent pas leur euroscepticisme, même si le discours du second a évolué. Le parti du président, Droit et justice (PiS), a produit aussi un discours visant à protéger la Pologne, notamment pour s'opposer au projet de traité constitutionnel et conserver le mode de scrutin du traité de Nice [2000], prétendument plus favorable à la Pologne. La Plateforme civique (PO) avait alors lancé le fameux "Nice ou la mort". J'ai été alors très frappé par cette attitude en opposition quasi permanente, cette crainte persistante de devoir se protéger contre les décisions de l'Europe, comme si la Pologne n'envisageait pas de tenter de faire passer ses propres idées, seule ou en coalition.

Dans l'opinion publique polonaise, en 2004, il y avait une forte opposition entre le désir de bien-être et le rejet d'une certaine partie de ce qu'est l'UE. Par exemple, alors que la Pologne est connue pour la vigueur de son catholicisme, elle n'adhère pas aux positions européennes sur l'avortement et l'homosexualité. Les Polonais voulaient protéger leur spécificité, devenir Européens tout en restant Polonais, en ayant du mal à comprendre que l'on peut être Polonais dans l'Union européenne, mais qu'intégrer l'UE implique pour tout État une partie d'abandon de sa souveraineté. [...] Il existe bien des points communs entre Français et Polonais. Les uns et les autres sont assez chauvins, avec une riche culture, une Histoire guerrière, une fierté nationale évidente... Ce qui explique parfois les tensions entre la France et la Pologne ».

Pour donner un exemple, les Polonais n'ont pas oublié le propos du président français Jacques Chirac déclarant le 17 février 2003, après que les pays candidats à l'UE aient apporté leur soutien à Washington au sujet de l'Irak, qu'ils avaient « manqué une bonne occasion de se taire ».

Devenue membre de l'Otan et de l'UE, la Pologne entend bien y défendre ce qu'elle croit être ses intérêts. Il convient donc de présenter son projet géopolitique.

C. Le projet géopolitique polonais

J.-S. Tavernier précise : « La Pologne se trouve aux marges orientales de l'Otan et de l'Union européenne. Elle avait trois voisins en 1989¹, elle en a sept désormais dont, sur sa frontière orientale, un qui est mis au ban de la société internationale : la Biélorussie de V. Loukachenko. Avec l'Ukraine, les liens se sont beaucoup resserrés après la Révolution orange de 2004. Le souci sécuritaire de la Pologne est de ne plus se trouver en première ligne, puisque la géographie place la Pologne entre l'Allemagne et la Russie qui ont fait quelques allers-retours tragiques sur son territoire au cours des siècles. Et il n'y a pas de frontières naturelles qui interdisent à ces voisins de l'Est ou de l'Ouest d'entrer en Pologne. Le projet géopolitique majeur de la Pologne est donc d'éloigner le risque un peu plus loin à l'Est, d'où une politique visant à soutenir un élargissement à l'Est de l'Union européenne, comme de l'Otan, à la Biélorussie, l'Ukraine, voire la Moldavie. Il subsiste de l'Histoire le souhait de se doter d'un espace « tampon » face à toute menace venant de l'Est. Cela explique la pression polonaise pour que l'UE se dote d'une politique orientale très forte au bénéfice de ses voisins orientaux. [...]

La Pologne a indubitablement une expertise de ses voisins orientaux, héritage de leur Histoire, notamment parce que certains de ces territoires ont été polonais et qu'il y subsiste des populations d'origine polonaise. D'une certaine manière Lviv, en Ukraine, est une ville polonaise. [...] Il faut cependant mettre un filtre à cette expertise : celui de l'Histoire polonaise. L'enthousiasme polonais au moment de la Révolution orange en Ukraine [2004] était aussi du pur romantisme. L'opinion publique, mais aussi les hommes politiques, voulaient intégrer dès le lendemain ce pays à l'Otan et à l'UE, sans s'interroger sur les impacts possibles d'un tel élargissement soudain, notamment sur le plan social et le plan économique. » Le délitement et les désillusions de la Révolution orange n'empêchent pas la Pologne de garder un intérêt prononcé pour l'Ukraine², ce qui a été à nouveau mis en évidence à l'hiver 2013-2014, lors des manifestations ukrainiennes sur la place de l'indépendance (Maïdan) à Kiev.

Puisque le passé influence considérablement les représentations géopolitiques des Polonais, il importe de préciser maintenant les legs.

2. Les relations de la Pologne avec deux grandes puissances occidentales

Parce que la géographie place la Pologne à proximité de l'Allemagne, il importe de connaître quelques pages d'histoire contemporaine omniprésentes dans la mémoire polonaise, sous forme de passifs. En revanche, avec les États-Unis, les représentations sont plus positives.

A. Sur fond de tragédie, l'apaisement relatif des relations avec l'Allemagne

Il est impératif de remonter au moins à la signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939. Deux pays totalitaires – l'Allemagne nazie et l'Union soviétique de Joseph Staline – décident alors de se partager la Pologne.

1. L'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande.

2. Cf. Pierre Verluise, *Géopolitique des frontières européennes*. Élargir, jusqu'où ?, Paris, Argos, 2013. Voir le chapitre consacré à la géopolitique de l'Ukraine sous la forme d'un entretien avec l'ambassadeur de France Philippe de Suremain.

Le 1^{er} septembre 1939, le III^e Reich envahi la Pologne par sa frontière occidentale. La France déclare la guerre à l'Allemagne, mais ne se porte pas au secours la Pologne. L'armée polonaise résiste héroïquement, mais Varsovie tombe après quelques semaines.

À partir d'avril 1940, le camp d'Auschwitz est initialement aménagé dans les bâtiments d'une caserne polonaise pour regrouper les prisonniers politiques polonais, notamment choisi pour son accès ferroviaire aisé. Situé dans la partie de la Pologne intégrée au III^e Reich, à quelques dizaines de kilomètres de Cracovie, le camp d'Auschwitz est donc aussi conçu pour servir d'instrument de terreur et d'extermination des Polonais. Les nazis dirigent par la suite vers ce camp – et son extension Birkenau – des hommes et des femmes de toute l'Europe, pour la plupart Juifs, citoyens de différents pays, mais aussi les Tziganes. Des prisonniers politiques polonais sont conduits à Auschwitz jusqu'aux derniers jours de fonctionnement du camp, et nombre de juifs exterminés sont à la fois juifs et polonais. Les activités clandestines dans le camp bénéficient parfois de la population polonaise des environs, notamment pour faire passer de l'information à Londres.

Un demi-siècle après cette histoire tragique, les relations entre la Pologne et l'Allemagne fédérale sont fort heureusement apaisées, mais restent sensibles. En 2006, les Polonais sont ainsi scandalisés à l'idée que puisse s'envisager à Berlin la construction d'un musée à la mémoire des Allemands expulsés de Pologne occidentale à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, suite à la translation d'Est en Ouest des frontières de ce pays. Selon les Polonais, il n'y a aucune raison de rendre hommage à des gens qui ne sont que victimes d'eux-mêmes. Parce que c'est l'Allemagne qui a déclaré la Seconde Guerre mondiale, s'il y a eu des Allemands expulsés de Pologne à la fin du conflit, c'est d'abord la faute de l'Allemagne.

Les relations polonaises sont moins difficiles avec les États-Unis.

B. La Pologne et les États-Unis

En effet, les Polonais reconnaissent aujourd'hui aux États-Unis le mérite d'avoir mené et contribué à gagner la Guerre froide. Durant la présidence de Ronald Reagan (1980-1988), Washington pousse Moscou à l'asphyxie, notamment *via* le projet de l'Initiative de défense stratégique¹. Pour beaucoup de Polonais, les États-Unis sont – avec Jean-Paul II – les principaux artisans de leur libération du totalitarisme communiste.

Cela pèse encore sur leurs représentations et explique certaines décisions géostratégiques, comme la volonté d'adhérer à l'Otan dès 1999, le soutien à la politique américaine en Afghanistan (2001), puis en Irak (2003).

Pour autant, peut-on présenter les Polonais comme le « cheval de Troie » des États-Unis dans l'UE ? Certes, un consensus « américain » s'installe au sein des dirigeants polonais dès le début des années 1990. La Pologne s'affiche comme un allié loyal de Washington durant la seconde moitié des années 1990 et le début des années 2000. Toutefois, Varsovie n'est pas seulement inspirée par « l'amitié », mais aussi par des arrière-pensées d'ordre stratégique : via un certain alignement atlantiste, passer du deuxième au premier rang des pays européens, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la France. Cependant, en 2007, la situation change, après la victoire électorale de la Plateforme civique dirigée par Donald Tusk. Barbara Kunz note que : « Sans aller jusqu'à considérer que ce nouveau gouvernement a abandonné l'idée d'un lien transatlantique privilégié, les relations polono-américaines ont été rééquilibrées, dans la mesure où Varsovie n'accepte plus, les yeux fermés, toutes les demandes de Washington. Cela s'observe à la fois dans le cas de la participation

1. Cf. Pierre Verluise, *20 ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée*, Paris, Choiseul, 2009, chap. 2.

polonaise à la guerre en Irak et dans celui du projet de bouclier antimissile américain. [...] La déception de la Pologne tient à ce qu'elle a le sentiment de ne pas avoir obtenu, en retour de sa participation à la coalition américano-britannique, ce qu'on lui devait aussi bien en ce qui concerne la reconnaissance de sa position dans le monde que, de façon beaucoup plus concrète, en termes financiers. »¹ Cet auteur avance que la Pologne serait néanmoins mandatée par Washington pour éviter que la Politique européenne de sécurité de défense (PESD) nuise à la suprématie de l'Otan. Il y a cependant lieu de s'interroger : compte tenu de l'évolution de la position française à l'égard de l'Otan, cette « mission » aurait-elle encore un sens ? Autrement dit, le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan – dans l'intention de faire céder les réticences des autres membres au développement de la PESD – ne risque-t-il pas de démonétiser sur ce point la position polonaise escomptée ? En l'attente, laissons B. Kunz conclure : « Avec Varsovie, Washington dispose d'un porte-parole de sa vision stratégique de l'Europe, ce qui représente un avantage considérable, notamment au sein de l'Union européenne². Cependant, même si elle joue le rôle de vecteur de l'influence américaine en Europe, la Pologne doit aussi maintenir de bonnes relations avec ses partenaires européens, ne serait-ce que pour se faire auprès d'eux l'interprète des intérêts américains. Naturellement, le gouvernement polonais peut avoir recours à son droit de veto pour bloquer une décision européenne, mais il n'a pas les moyens d'amener l'Union européenne à prendre une orientation contre laquelle les "Grands" se sont prononcés. En bref, Washington a besoin d'une Pologne "européenne" afin de pouvoir profiter de l'atlantisme de Varsovie. »³ En 2013 et 2014, les relations franco-polonaises en matière stratégique s'intensifient, Paris espérant trouver à Varsovie un point d'appui pour tenter une énième relance de la défense européenne. En revanche, l'intention française de livrer à la Russie les deux navires de classe Mistral achetés à l'époque de N. Sarkozy pèse sur les relations avec le gouvernement de Manuel Valls, en pleine crise ukrainienne. La participation commencée en mars 2013 de la Pologne à la mission EUTM-Mali, bien que fort modeste, symbolise un lien (retrouvé) Paris-Varsovie.

Pour les relations polono-russes, il s'agit d'une autre musique.

3. Les relations polonaises avec Moscou

A. La Russie, un voisin toujours considéré comme dangereux

Toujours sans remonter au-delà de 1939, voyons comment l'histoire contemporaine marque les relations entre Varsovie et Moscou. Les protocoles secrets du pacte germano-soviétique signé le 23 août 1939 scellent l'alliance entre l'URSS et le III^e Reich. Les deux dictatures se proposent de régler, par voie de négociation bilatérale, l'agression de la Pologne, le partage de son territoire et la suppression de l'État polonais. Ces protocoles sont suivis de plusieurs accords organisant la collaboration de Berlin et de Moscou. Après l'attaque hitlérienne de la Pologne, le 1^{er} septembre 1939, J. Staline porte ses coups le 17 septembre contre la partie

1. Barbara Kunz, « Les relations polono-américaines depuis 1989 », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1066, mars-avril 2008, La Documentation française, p. 66-67.
2. La Pologne n'est pas la première à prétendre à ce rôle, puisque depuis 1973 le Royaume-Uni prétend y exceller. Cf. Jacques Leruez (dir.), *Londres et le monde. Stratèges et stratégies britanniques*, Paris, CERI/Autrement, 2005, 150 p.
3. *Ibid.*, p. 69.

orientale du pays. Dès le 28 septembre 1939, un nouvel accord sur l'amitié germano-soviétique est signé, confirmant le partage de la Pologne et mettant fin à sa souveraineté.

Un des protocoles secrets de ce nouvel accord énonce l'obligation qu'à chacune des deux parties de prendre des mesures pour prévenir et empêcher toute action de la Résistance polonaise. Les parties prévoient des consultations mutuelles à propos de toutes les actions répressives qui leur semblent utiles. La Gestapo et le NKVD¹ collaborent activement durant l'hiver 1939-1940. Les points communs entre les deux systèmes totalitaires n'empêchent évidemment pas des différences dans leurs comportements à l'encontre des Polonais. Les Allemands mettent en avant des critères raciaux et les Soviétiques des critères de classes. Cependant, les deux régimes se retrouvent pour chasser avec la dernière énergie le prêtre catholique et le résistant militaire ou civil.

J. Staline met en œuvre l'élimination systématique des élites polonaises. Il fait assassiner – notamment à Katyn – plus de 25 000 officiers polonais. En outre, sa police politique déporte près de 1,8 million de Polonais au goulag. Plus d'un million y périssent². Durant les décennies suivantes, l'URSS nie être responsable du massacre de Katyn, rejetant la responsabilité sur l'Allemagne. Même après une enquête de l'ONU, Moscou continue à nier. Au vu des atrocités commises par l'URSS durant la Seconde Guerre mondiale, certains Polonais considèrent qu'elle devrait être condamnée pour génocide à l'encontre de la Pologne. Enfin, en 1990 l'Union soviétique de M. Gorbatchev reconnaît ce crime contre l'humanité. Au début des années 2000, V. Poutine est revient sur cet aveu, cherchant à amoindrir les responsabilités de la Russie, ce qui est très mal vécu en Pologne.

En 2004 et 2005, les commémorations du 60^e anniversaire de la bataille de Varsovie (1944)³, puis du 60^e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe (mai 1945), sont matières à controverses. L'armée soviétique doit-elle être présentée comme une libératrice ou comme une puissance occupante durant quatre décennies ? En septembre 2005, la signature d'un accord pour la construction d'un gazoduc nord-européen entre l'Allemagne et la Russie *via* la Baltique pour éviter la Pologne est comparée par le ministre polonais de la Défense, Radosław Sigorsky, à un « nouveau pacte germano-soviétique ». Ce qui fait un lien avec le 23 août 1939.

Dans l'esprit des Polonais, la Russie est l'héritière de l'URSS, surtout quand le pouvoir est aux mains d'un homme issu des services secrets. Ainsi les représentations polonaises de la Russie demeurent pour le moins prudentes. Ce qui oriente les relations entre Varsovie et Moscou.

B. Les trois principes fondamentaux

En mai 2008, le directeur de l'Institut polonais des affaires internationales, Sławomir Dębski, éclaire⁴ ainsi la géopolitique orientale de Varsovie : « Les relations polono-russes sont régies par quelques principes. Premièrement, il s'agit de la différence des potentiels. La Russie est un pouvoir régional ayant des aspirations suprarégionales, subissant un processus

-
1. NKVD : acronyme de *Narodnii Komissariat Vnoutrennikh Diél*, en français Commissariat du peuple aux Affaires intérieures. Créé en 1934 à la suite de la Guépéou, police politique de l'URSS.
 2. Cf. Alexandra Viatteau, *Staline assassine la Pologne, 1939-1947*, Paris, Seuil, 1999, 348 p.
 3. Cf. Alexandra Viatteau (dir.) *L'insurrection de Varsovie : la bataille de 1944*, Paris, Presses universitaires de l'Université Paris-Sorbonne, 2003, 124 p.
 4. Sławomir Dębski, « La Politique de la Pologne envers la Russie : tentatives et perspectives », 1^{er} mai 2008, <http://www.diploweb.com/La-politique-de-la-Pologne-envers.html>

difficile et pénible de "désimpérialisation". La Pologne est un pays de superficie moyenne, possédant des influences importantes en Europe centrale, suite à ses succès dans le processus de transformation du régime politique, dont les expériences constituent pour les pays de la région un point de référence dans l'évaluation de leurs propres progrès de transformation. L'état des relations entre les pays ayant des potentiels différents est toujours plus influencé par la partie la plus forte, car elle possède des possibilités plus grandes d'autolimitation pour maintenir de bonnes relations.

Deuxièmement, dans la politique russe, les relations avec la Pologne sont souvent élevées au rang de symbole, surtout dans le contexte des tendances s'intensifiant depuis quelques années en Russie et visant à lui rendre la position et l'importance globale qu'elle avait au temps de l'Union soviétique. Or, la Pologne, ancien satellite soviétique majeur, représente une barrière significative à ces aspirations.

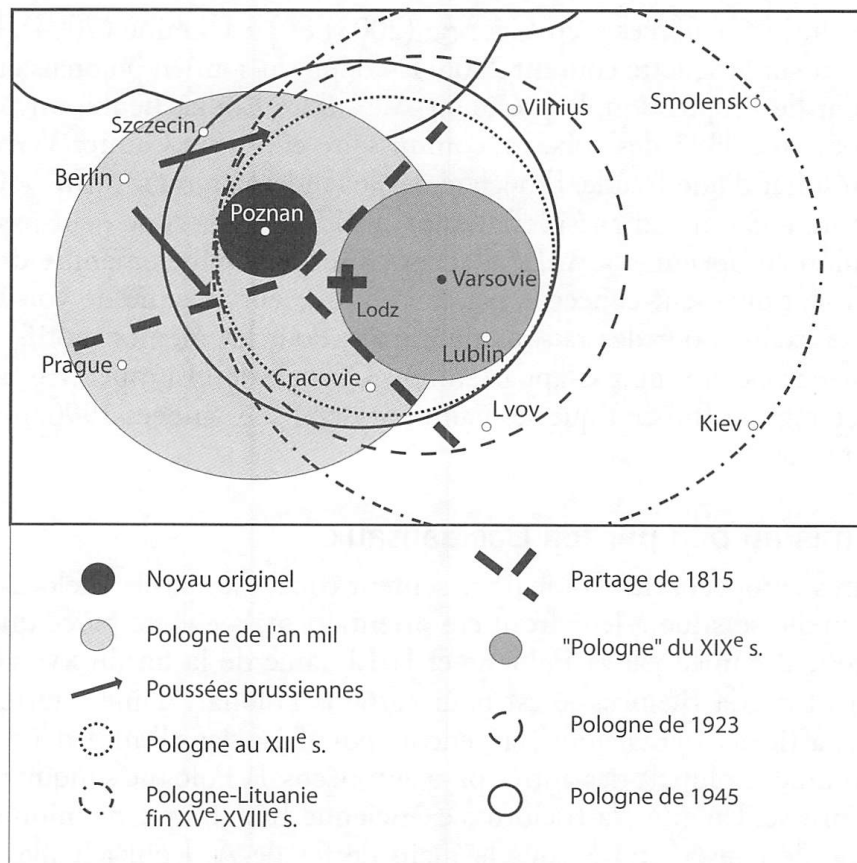
Troisièmement, la Pologne et la Russie sont séparées par des visions contradictoires concernant l'évolution de leur voisinage commun. Le succès de la transformation polonaise rayonne sur toute l'Europe de l'Est, renforçant les aspirations pro-européennes des sociétés de l'Europe orientale. L'Europe de l'Est se caractérise dans les années 2000 par une rivalité entre deux modèles d'évolutions alternatifs : un post-soviétique, basé sur un lien fort entre les sphères politique, économique, voire criminelle, et un européen, se référant à une vision du progrès civilisationnel basé sur les normes et les valeurs à l'origine de l'intégration européenne. La Pologne, bon gré mal gré, joue le rôle d'un centre régional de gravité politique, économique et culturel. Elle devient un guide pour la promotion civilisationnelle, une porte donnant aux élites politiques et aux sociétés des pays d'Europe orientale l'accès aux pays les plus développés et la possibilité d'adopter leurs valeurs et de les imiter. En revanche, la Russie – centre du modèle d'évolution post-soviétique – perçoit de telles tendances comme une concurrence à ses propres influences. Le modèle qu'elle préfère favoriserait le maintien des pays d'Europe de l'Est dans la zone du monopole politique et économique russe. Comme ceci se double du processus de "désimpérialisation", les dirigeants politiques russes perçoivent l'élargissement et le renforcement des normes et des habitudes démocratiques, ainsi que des standards de l'Union européenne en Europe de l'Est, comme une continuation du processus de désagrégation de l'Empire soviétique et sont prêts à s'y opposer par tous les moyens possibles. »

C. Le feu sous la braise

Dans ce contexte, les tensions entre Varsovie et Moscou s'exacerbent à chaque occasion. Par exemple, en 2006, les relations entre Varsovie et Moscou sont marquées par l'instrumentation d'une affaire d'exportation frauduleuse de produits polonais – viande et produits végétaux – à destination de la Russie. Bien que ce soit Varsovie qui ait informé Moscou, le Kremlin décrète un embargo sur des produits polonais, en contradiction avec les accords UE-Russie. L'Europe communautaire n'arrivant pas à dénouer la crise, Varsovie bloque fin 2006 la négociation d'un nouvel Accord de partenariat coopération avec la Russie. Et il faut attendre deux ans pour que la situation commence à se débloquer progressivement.

« Le gouvernement de D. Tusk, se rendant compte d'une conjoncture favorable et de son conditionnement, essaie d'intensifier sa politique envers la Russie, en signalant la volonté d'agir pour améliorer les rapports, décrypte Sławomir Dębski. La visite [en 2008] du Premier ministre polonais à Moscou indique que cette ouverture déclarée apporte certains résultats. La Russie a partiellement levé l'embargo sur les produits alimentaires polonais. En échange la Pologne pourrait retirer son objection envers les négociations sur le nou-

vel Accord de Partenariat et de Coopération [entre l'UE et la Russie]¹. De l'autre côté, Varsovie sait que les possibilités d'apporter des changements profonds dans les relations polono-russes sont très limitées. À long terme, les intérêts de la Pologne et de la Russie sont structurellement divergents, voire contradictoires. La Pologne participe à l'Otan alors que la Russie perçoit l'Alliance Atlantique comme une barrière institutionnelle l'empêchant de réaliser sa propre vision du monde. La Russie est aussi opposée aux plans américains de développement d'un bouclier antimissile et à la participation de la Pologne à ce projet. Du point de vue de Varsovie, la coopération sur le développement de "Missile Defence" présente une occasion d'augmenter le niveau de sa propre sécurité et d'accélérer la modernisation de ses forces armées. S'ajoute un domaine devenu essentiel pour la Russie : la politique énergétique. Grand pays exportateur de matières premières, la Russie souhaite limiter sa dépendance vis-à-vis des pays de transit. En revanche, la Pologne est un pays de transit, dont l'objectif est de diversifier les sources des livraisons du gaz naturel, donc d'affaiblir la position de la Russie en tant que fournisseur le plus important de l'Union européenne. »



Source : Documentation française.

Schéma 2 : Les balancements historiques de la Pologne

Le 10 avril 2010, la disparition du président polonais Lech Kaczynski à Smolensk (Russie) dans un accident d'avion, alors qu'il se rendait à une commémoration du massacre de

1. Le conflit russo-géorgien d'août 2008 conduit l'UE à annoncer en septembre qu'elle temporeise cette négociation, puis les négociations reprennent en novembre 2008 à la faveur d'un sommet UE-Russie.

Katyn, semblait paradoxalement ouvrir une évolution. Alors que le président des États-Unis tentait depuis le début de son premier mandat d'amorcer une remise à plat des relations avec la Russie, les nouvelles autorités polonaises semblaient à partir de mi-2010 accepter de mettre sous silence leurs réticences. Au début du second mandat de B. Obama, le « Reset » passe de mode, le blocage russe au Conseil de sécurité des Nations unies à propos de la Syrie étant peu apprécié à Washington. En septembre 2013, la presse française multiplie – de façon abusive – les références à la « Guerre froide » pour qualifier les relations États-Unis – Russie. Ce qui peut – du moins en apparence – simplifier le jeu de la Pologne sur ses frontières orientales. Mais les événements de 2014 en Ukraine, notamment avec « l'annexion » de la Crimée par la Russie, rebattent les cartes.

Outre la vaste Russie avec laquelle ses différends pèsent, la Pologne s'interroge sur le pays avec lequel elle a une longue frontière orientale, la Biélorussie.

4. Aux frontières orientales de la Pologne : la Biélorussie

Après les « révolutions colorées » en Géorgie (2003) et en Ukraine (2004), la Biélorussie semble à son tour sur la sellette courant 2006. En dépit du soutien polonais et communautaire au candidat de l'opposition, le président Alexandre Loukachenko est pourtant réélu le 19 mars 2006, avec 83 % des voix. Le commissaire européen Günter Verheugen y voit, cependant, le résultat d'une fraude. Il déclare dès le lendemain du scrutin : « Ce pays est la dernière dictature d'Europe et aussi longtemps qu'il le restera, il ne peut pas être un partenaire de l'Union européenne. » A. Loukachenko tourne délibérément le dos aux valeurs européennes. Théoriquement concerné par la Politique européenne de voisinage¹, la Biélorussie en reste exclue pour des raisons politiques. Pour les mêmes motifs, elle demeure le seul pays est-européen à ne pas appartenir au Conseil de l'Europe. Mis au ban par les Occidentaux, ce régime autocratique se maintient depuis les années 1990, mais il pourrait être menacé à terme.

A. Un pays mis au ban par les Occidentaux

Plus que d'autres européens, les Polonais se sentent concernés par la Biélorussie. Non seulement parce qu'elle se situe à leur frontière orientale, mais encore parce que ce pays fait partie d'une zone dominée par la Pologne et la Lituanie de la fin du xv^e siècle au xviii^e siècle. Autrement dit, la Biélorussie est pour certains Polonais d'une « terre historique », notamment sa partie occidentale qui était encore polonaise dans l'entre-deux-guerres.

En outre, comme la plupart des autres pays européens, la Pologne s'inquiète de la nature du régime biélorusse. En effet, la Biélorussie, ancienne République d'Union soviétique, en reste une forme de conservatoire, sous la main de fer de A. Loukachenko depuis 1994. Ainsi, la Biélorussie peut s'assimiler à un « frigidaire » de l'*homo sovieticus*². D'une superficie de 207 600 km², ce pays qui n'a pas de façade maritime se trouve enclavé entre la Pologne, la Lituanie, la Lettonie, la Russie et l'Ukraine. Avec près de 9,5 millions d'habitants³, c'est un des pays les plus pauvres d'Europe. En 2013, son PNB par habitant en PPA est 2,3 fois inférieur à celui de l'UE. Par ailleurs, l'indice de perceptions de la corruption y atteint, en

1. Cf. chapitre 5.

2. L'expression *Homo sovieticus* fait référence à l'ouvrage éponyme d'Alexandre Zinoviev, Paris, Julliard/L'Âge d'homme, 1990, 238 p.

3. Cf. *Population et Avenir*, n° 715, novembre-décembre 2013.

2013, le score médiocre de 29 sur 100, selon *Transparency International*. Ce qui place la Biélorussie au niveau du Guatemala ou du Togo.

Sur le plan politique, la Biélorussie est une dictature. En effet, l'opposition reste absente du Parlement de Minsk, tandis que le KGB est omniprésent dans la vie politique comme dans la vie quotidienne. Dans un climat de propagande permanente, les médias sont muselés et les journalistes indépendants « disparaissent » physiquement, leur cadavre demeurant introuvable. Un contrôle idéologique pèse sur l'enseignement. Aucune organisation syndicale indépendante n'existe. La présidence contrôle l'administration électorale, ce qui lui permet de multiplier les fraudes. Pour ces raisons, A. Loukachenko est interdit de séjour dans l'UE comme aux États-Unis. Levées entre 2008 et 2010, les sanctions ont été réintroduites en 2011. S'il ne faut pas se cacher que nombre de Biélorusses considèrent que ce régime leur apporte une forme de « stabilité » enviable au regard des bouleversements induits par la « transition » postcommuniste dans d'autres États issus de l'ex-URSS, le « contrat social » semble à bout de souffle.

B. Biélorussie : un autocrate toujours maître du jeu électoral

Le 17 janvier 2005, le secrétaire d'État des États-Unis présente Minsk comme un « poste avancé de la tyrannie ». Le 24 février 2005, G. W. Bush escompte que la Biélorussie fera bientôt partie des démocraties. En effet, des élections présidentielles sont en vue, et Washington a bien l'intention de poursuivre son jeu de déconstruction de l'ex-Empire soviétique. Washington et Bruxelles soutiennent le candidat de l'opposition, Alexandre Milinkevitch, et le reçoivent avec les honneurs dus à un combattant de la liberté. La Pologne active ses réseaux pour le soutenir. En France, la Fondation Robert Schuman tente de briser le mur du silence qui entoure ce pays, *via* un suivi informatif dans sa *Lettre d'information*, à compter de janvier 2006.

Sentant la situation risquer de lui échapper, le président A. Loukachenko avance la date du scrutin pour ne pas laisser à l'opposition le temps de s'organiser. De toute façon, les médias ne traitent pas de façon équitable les candidats, avantageant outrageusement le chef de l'État. Par précaution, celui-ci maintient en prison 500 membres du comité électoral de Milinkevitch. Le 19 mars 2006, A. Loukachenko est réélu dès le premier tour du scrutin présidentiel, avec 83 % des voix. Il entend donc rester au pouvoir jusqu'en 2011. L'opposition dénonce des fraudes et avance que A. Loukachenko n'a pas atteint les 50 % de participation nécessaires pour l'emporter dès le 1^{er} tour. Afin de freiner les velléités de l'opposition, le KGB annonce qu'il considérera les contestataires comme des « terroristes ». Le président russe, V. Poutine, félicite A. Loukachenko, mais les États-Unis et l'UE contestent son élection. Du 20 au 24 mars 2006, l'opposition manifeste à Minsk, sur la place d'Octobre. Une fois les journalistes étrangers partis, la police biélorusse met brutalement fin à cinq jours de manifestations sans précédent dans ce pays. Environ 450 personnes sont arrêtées. Le 25 mars 2006, la présidence de l'UE se déclare « consternée par la violence employée ». L'année suivante, A. Milinkevitch semble marginalisé au sein de ce qu'il reste d'opposition.

Quatre ans plus tard, l'élection du 19 décembre 2010 montre que même si les résultats ont été faussés, le président Alexandre Loukachenko bénéficie encore du soutien de la majorité du peuple. Les ménages craignent de perdre leurs avantages sociaux, principalement les agriculteurs et les retraités tandis que les entreprises souhaitent conserver leurs subventions. Le président sortant remporte une victoire écrasante avec 79,7 % des votes laissant loin derrière son principal « adversaire », l'opposant Andreï Sannikov avec seulement 2,56 %. Aucun des huit autres candidats n'a atteint 2 %. Ce qui prend à contre-pied les calculs d'une poignée de pays membres de l'UE, dont la Pologne mais aussi la Géorgie.

Réélu pour un quatrième mandat consécutif, A. Loukachenko pourrait « légalement » rester au pouvoir jusqu'en 2015.

Ainsi, cet autocrate a surmonté plusieurs fois les forces levées pour faire tomber son régime. Pour autant, rien n'est définitivement joué.

C. Un système menacé à terme ?

En effet, sur le plan économique, A. Loukachenko a développé un système original. Pour financer l'économie nationale, la Biélorussie a longtemps importé du gaz de Russie – à prix « d'ami » – pour le revendre le double aux Biélorusses. La Russie lui vendait également du pétrole brut à bas prix que la Biélorussie raffinait et revendait aux pays de l'UE, moins cher que celui provenant de Russie. De l'indépendance, en 1991, à fin 2006, la Biélorussie a donc été financée tacitement par Moscou. Ce système singulier semble cependant fragile. D'abord parce que les relations entre Minsk et Moscou sont instables, comme en témoigne la crise des hydrocarbures du Nouvel an 2007. En augmentant considérablement les prix de ses livraisons de gaz et de pétrole, Moscou met sciemment le régime en difficulté. Les raffineries biélorusses sont menacées de faillites. Pour autant, le reste de l'économie ne semble pas trop perturbé par le renchérissement des hydrocarbures, mais de nombreuses entreprises travaillent à perte et la balance commerciale devient fragile. Plus qu'un gain financier, le Kremlin cherche à contraindre A. Loukachenko de céder les « tuyaux » qui permettent à la Russie d'exporter son énergie vers l'Ouest. La partie est remportée par la Russie de V. Poutine : le monopole d'État qui gère le réseau biélorusse de gazoducs, Beltransgaz, est passé fin 2011 à 100 % sous le contrôle de la société russe Gazprom. Moscou lorgne encore sur d'autres entreprises importantes dans le domaine du raffinage pétrolier, de l'automobile, des engrais potassiques... et entend obtenir des conditions préférentielles.

Certes, le régime biélorusse est déterminé à défendre sa pérennité. Cependant le numéro d'équilibriste devient de plus en plus délicat. Anaïs Marin l'explique : « Refusant de coopérer avec l'Union européenne aux conditions posées par celle-ci, à savoir le respect des normes démocratiques, le régime biélorusse a adopté une stratégie d'équilibrage que l'on peut qualifier de "dictaplotique" et qui consiste à faire, tantôt à Moscou, tantôt à Bruxelles, des promesses – jamais tenues – de réformes. Ce double jeu lui permet de laisser le "modèle biélorusse" de développement inchangé. »¹ Pour autant, l'autoritarisme s'essouffle et Moscou tend à élever la barre de ses exigences. Minsk fait alors parfois des concessions cosmétiques mais cela n'empêche pas une réduction progressive de sa marge de manœuvre géopolitique face à une Russie qui entend l'intégrer dans diverses organisations régionales à sa main destinées à devenir une Union eurasiatique intégrant si possible quelques pays de l'ex-URSS.

L'examen des caractéristiques géopolitiques de la Pologne montre combien l'adhésion d'un État de cette envergure ne peut rester sans effet sur l'Union européenne. Plus généralement, toute adhésion modifie inévitablement la géopolitique de l'Europe communautaire

1. Anaïs Marin, « Biélorussie : un régime autoritaire aux horizons restreints », *Questions internationales*, n° 61-62, mai-août 2013, p. 128.

Propositions de sujets

L'adhésion de la Pologne a-t-elle changé l'Union européenne ?

La Pologne et ses voisins

Bibliographie

- BAFOIL François, *La Pologne*, Paris, Fayard, 2007.
- BEAUVOIS Daniel et alii, *La Pologne*, Paris, Fayard/CERI, 2007.
- BELARUSSIAN INSTITUTE FOR STRATEGIC STUDIES, *Belarussian Yearbook 2011*, Minsk, BISS & Nashe Mnenie, 2012.
- BUHLER Pierre, *Histoire de la Pologne communiste : Autopsie d'une imposture*, Paris, Karthala, 1997.
- DAVION Isabelle et alii, *La Pologne et l'Europe du partage à l'élargissement (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007.
- EASTERN EUROPE STUDIES CENTRE (Université de Vilnius), *Over the Hedge : Comparing Life in Lithuania and Belarus*, 2007, <http://www.eesc.lt/en/Activities/publications>.
- GEREMEK Bronislaw, FRYBES Marcin et alii, *Kaléidoscope Franco-Polonais*, Montricher (Suisse), Les Éditions Noir Sur Blanc, 2005.
- HERVOUET Ronan, *Datcha Blues. Existences ordinaires et dictature en Biélorussie*, Paris, éditions Aux lieux d'être, 2007.
- LALLEMAND Jean-Charles, SYMANIEC Virginie, *Biélorussie, Mécanique d'une dictature*, Paris, Les Petits Matins, 2007.
- SOULET Jean-François, *Histoire de l'Europe de l'Est de la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2006.
- VIAATTEAU Alexandra, *Staline assassine la Pologne, 1939-1945*, Paris, Seuil, 1999.
- WILSON Andrew, *Belarus, The Last European Dictatorship*, Yale University Press, 2011.

Pour citer cette publication:***To cite this version:***

Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre,
 « Les caractéristiques géopolitiques de la Pologne »,
 dans : Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre,
Géopolitique de l'Europe,
 Paris, Armand Colin/Sedes, 2014.

**Gérard-François Dumont
Pierre Verluise**

Géopolitique de l'Europe

**2^e édition entièrement
revue et mise à jour**

 **ARMAND COLIN**  **SEDES**

ISBN 978-2-301-00419-2



Géopolitique de l'Europe

2^e édition

Gérard-François Dumont
Pierre Verluise

ARMAND COLIN



SEDES